



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



15906/13

(OR. en)

PRESSE 465
PR CO 55

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3270^e session du Conseil

Affaires économiques et financières

Budget

Bruxelles, le 11 novembre 2013

Président **Algimantas RIMKŪNAS**
Vice-ministre des finances

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 / 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

15906/13

1
FR

Principaux résultats du Conseil

Le Conseil a approuvé l'accord sur le budget de l'UE pour 2014 et sur un financement, à hauteur de 400,5 millions d'euros, en faveur des quatre États membres victimes d'inondations et de sécheresse, qui avait été dégagé avec le Parlement européen au sein du comité de conciliation.

La session du Conseil, ainsi que la conférence de presse donnée par M. Algimantas RIMKŪNAS, vice-ministre lituanien des finances, et M. Janusz LEWANDOWSKI, commissaire européen chargé de la programmation financière et du budget, peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu/>

L'accès à la transmission vidéo, téléchargeable en format "broadcast" (MPEG4), se fera via l'adresse <http://tvnewsroom.consilium.europa.eu>

SOMMAIRE¹

PARTICIPANTS..... 4

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Budget de l'UE pour 2014 et projet de budget rectificatif n° 9 pour 2013 6

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

PARTICIPANTS

Belgique:

M. Pierre VERKAEREN

Conseiller financier

Bulgarie:

M. Dimiter TZANTCHEV

Représentant permanent

République tchèque:

M. Jan GREGOR

Vice-ministre, ministère des finances

Danemark:

M. Jeppe TRANSHOLM-MIKKELSEN

Représentant permanent

Allemagne:

M. Peter TEMPEL

Représentant permanent

Estonie:

M. Matti MAASIKAS

Représentant permanent

Irlande:

M. Brian HAYES

Ministre délégué auprès du ministre des dépenses publiques et des réformes, chargé de la réforme du service public et des travaux publics et auprès du ministre des finances, chargé des questions fiscales internationales et de la réforme de la douane

Grèce:

M. Christos STAIKOURAS

Vice-ministre des finances

Espagne:

M. Alfonso DASTIS QUECEDO

Représentant permanent

France:

M. Philippe ETIENNE

Représentant permanent

Croatie:

M. Mato ŠKRABALO

Représentant permanent

Italie:

M. Stefano FASSINA

Vice-ministre au ministère de l'économie et des finances

Chypre:

M. Kornelios KORNELIOU

Représentant permanent

Lettonie:

M^{me} Sanita BAJĀRE

Secrétaire d'État, ministère des finances

Lituanie:

M. Algimantas RIMKŪNAS

Vice-ministre des finances

Luxembourg:

M. Christian BRAUN

Représentant permanent

Hongrie:

M. Péter Benő BANAI

Secrétaire d'État adjoint, ministère de l'économie nationale

Malte:

M^{me} Marlene BONNICI

Représentant permanent

Pays-Bas:

M. Pieter DE GOOIJER

Représentant permanent

Autriche:

M. Walter GRAHAMMER

Représentant permanent

Pologne:

M. Jacek DOMINIK

Sous-secrétaire d'État au ministère des finances

Portugal:

M. Domingos FEZAS VITAL

Représentant permanent

Roumanie:

M. Mihnea MOTOC

Représentant permanent

Slovénie:

M. Rado GENORIO

Représentant permanent

Slovaquie:

M. Ivan KORČOK

Représentant permanent

Finlande:

M^{me} Pilvi-Sisko VIERROS-VILLENEUVE

Représentant permanent

Suède:

M. Hans LINDBERG

Secrétaire d'État chargé des questions budgétaires au
ministère des finances

Royaume-Uni:

M^{me} Nicky MORGAN

Secrétaire d'État au Trésor, chargée de l'économie

.....

Commission:

M. Janusz LEWANDOWSKI

Membre

.....

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Budget de l'UE pour 2014 et projet de budget rectificatif n° 9 pour 2013

Le Conseil a fourni des orientations à la présidence lituanienne en vue des négociations avec le Parlement européen sur le budget de l'UE pour 2014 et le projet de budget rectificatif n° 9 pour 2013, qui ont eu lieu le même jour au sein du comité de conciliation¹. Le projet de budget rectificatif n° 9 concerne le dédommagement pour les dégâts causés par des inondations en Allemagne (360,5 millions d'euros), en Autriche (21,7 millions d'euros) et en République tchèque (15,9 millions d'euros) et par la sécheresse en Roumanie (2,5 millions d'euros).

À l'issue de la réunion du comité de conciliation, le Conseil a approuvé le compromis dégagé. L'accord devrait être approuvé formellement le 19 novembre par le Conseil et le 20 novembre par le Parlement européen.

Pour les résultats des travaux du comité de conciliation, voir le document [16005/13](#).

¹ Le comité de conciliation réunit les vingt-huit membres du Conseil et autant de membres du Parlement européen.

AUTRES POINTS APPROUVÉS
